

La presse africaine nalmenée

Afrique Inquiétante régression dans des pays dont on avait salué les progrès : Kenya, Ouganda, Nigeria, Burundi, Rwanda...

Le Président a ses habitudes. Il médite. Ils le savent et pourtant ils viennent dire qu'il dormait ! C'est ainsi qu'un responsable du gouvernement ougandais a justifié, cette semaine, l'interdiction faite à une des principales chaînes de télévision du pays de suivre les activités du chef de l'Etat, Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 1986. Le crime de nos confrères : avoir diffusé des images montrant le Président assoupi au parlement...

Le responsable a accusé la chaîne NTV Uganda –qui fait partie du puissant groupe de médias indépendant Nation Media Group (comme le journal d'opposition, "The Daily Monitor")– de "manque de professionnalisme" et "couverture biaisée".

L'an dernier, les autorités ougandaises avaient fermé "The Daily Monitor", deux radios liées au journal, et la publication satirique "Red Pepper" pour avoir évoqué une lettre du coordonnateur des services secrets au sujet de projets d'élimination d'autorités politiques opposées à ce que le fils de Museveni succède à son père à la Présidence.

Au Nigeria aussi, on assiste à une reprise en mains de la presse par les autorités, alors que le président Jonathan et l'armée nationale sont critiqués pour leur impuissance, voire leur manque

d'intérêt, à retrouver deux cents jeunes filles enlevées il y a quelques semaines par la secte islamiste Boko Haram et, plus généralement, à marquer des points contre le groupe terroriste.

Cacher ses carences

Il y a quelques jours, la NBC, organe de régulation de l'audiovisuel, a demandé à toutes les chaînes de télévision et stations de radio du pays de l'informer au moins 48 h à l'avance de la programmation de débats politiques en direct non prévus sur leur grille de programmation. Ceci afin de "contrôler des cas de plus en plus fréquents de traitement non professionnel" de l'actualité.

L'Organisation de la presse nigériane y voit une "décision odieuse et antidémocratique". Elle s'ajoute à la saisie d'exemplaires de journaux, dans les véhicules de livraison, début juin, lors d'une "opéra-

tion de sécurité" de l'armée. Certains de ces journaux (dix titres au total) venaient de publier des enquêtes embarrassantes pour les militaires.

Mais ces deux pays ne sont pas les seuls, ces derniers mois sur le continent, à vouloir couper le doigt qui montre l'inadmissible plutôt que de mettre fin à celui-ci.

Amendes et interdictions

En décembre dernier, les députés kenyans ont adopté une loi répressive sur la presse. Celle-ci donne des pouvoirs étendus à une instance de régulation dont les membres sont contrôlés par les autorités –de même que le tribunal désormais chargé de juger les organes de presse et journalis-

tes... Ces derniers, en outre, sont désormais passibles de fortes amendes : 170 000 euros pour les premiers, 4 000 pour les seconds. De quoi mettre les uns en faillite et les autres sur la paille.

Même tendance au Burundi, où le président Pierre Nkurunziza a promulgué en juin dernier une loi "liberticide" sur la presse, qui dénonce depuis plusieurs années des scandales de corruption, voire de subversion, au sein du pouvoir et du parti présidentiel, le CNDD-FDD. Cette loi, qui restreint la protection des sources des journalistes, interdit à ces derniers d'aborder de nombreux sujets jugés sensibles.

"La société civile ne constituera plus une menace si elle n'a plus de radios (indépendantes) pour s'exprimer", avait expliqué en mai 2013, à l'AFP, un cadre de ce parti. Dix jours à peine après la promulgation de la loi, trois journalistes avaient déjà été arrêtés, tandis que le forum en ligne des lecteurs d'un journal était suspendu par les autorités.

Régression

L'Ethiopie utilise sa loi antiterroriste, adoptée en 2009, pour emprisonner, sous prétexte d'"appui moral" aux terroristes, des journalistes évoquant des sujets qui dérangent. Le Rwanda fait pareil avec sa loi contre la propagande en faveur du génocide. L'Afrique du Sud elle-même, depuis fin 2011, interdit aux journalistes la publication de documents secrets, après une série de révélations de presse sur la corruption de ses élites.

Si ces pays ne sont pas les seuls à museler la presse, leur évolution en la matière inquiète particulièrement dans la mesure où elle est une régression par rapport aux progrès, largement salués, qu'ils avaient accomplis pour devenir des Etats de droit.

Marie-France Cros

4.000

EUROS

Les journalistes et organes de presse kenyans sont désormais passibles de fortes amendes : 4 000 euros pour les premiers et 170 000 euros pour les seconds.